



Voici le Pack Coup dur **“Proche aidant”**, qui a pour **objectif d’apporter une aide concrète en cas de perte d’autonomie ou de handicap reconnu.**

500€

(Forfait unique, versé sur le compte du proche aidant)

Les étapes à suivre :

- Remplir le **formulaire d’éligibilité.**
- Joindre **les justificatifs demandés.**
- Transmettre **votre dossier.**



Vous trouverez le formulaire d’éligibilité sur votre espace assuré APGIS en ligne ou sur notre site Internet.

Pieces à joindre :

- Justificatif de lien de parenté.**
- Justificatif de vie commune aux deux noms et prénoms** (loyer, EDF, Eau).
- Justificatif des droits dont relève le proche aidé.**
- RIB.**
- Le **formulaire d’éligibilité.**

Vous avez 2 possibilités pour remettre votre dossier :



Via votre espace assuré:

www.apgis.com

Rubrique transmettre un document et sélectionner l’onglet “action sociale”



Par courrier :

APGIS

à l’attention de Mme Salima MAHDJOUR
12 rue Massue
94684 Vincennes Cedex



RESTEZ CONNECTÉS
Avec la CFTC



Site internet



Facebook



Instagram



TikTok



Une question ?
DEMANDEZ À
Claire !

